



ETUDIANT-E-S EN
COLÈRE CONTRE LES
MESURES AUSTÈRES

Cégep de Drummondville

L'ASSÉ, EN DEHORS DE L'ÎLE: Perspectives régionales



RÉGION POUR LA
BOIT À L'ÉDUCATION



Saccage
LUTTE



Soignons
POUR
un caractère
public et
non marchand
des universités



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 - RÉALITÉS RÉGIONALES	3
1.1. « Ce n'est pas à l'ASSÉ de créer une culture militante dans les assos, c'est aux assos d'en avoir une avant de s'affilier à l'ASSÉ »	3
1.2. « La hausse des cotisations n'est pas nécessaire »	7
1.3. « Il faut investir davantage les conseils régionaux, c'est la solution à tout »	8
1.4. « On parle de cet enjeu depuis plusieurs années, vous devriez être au courant »	9
SECTION 2 - MONTRÉALOCENTRISME ENTRE LES ASSOS	12
Printemps 2015	12
Rétention des cotisations	14
Avis de motion de l'AFESH.....	16
SECTION 3 - MONTRÉALOCENTRISME AU SEIN DE L'ÉQUIPE NATIONALE	19
Représentation régionale sur l'équipe nationale	19
Représentation régionale sur l'exécutif national	19
Le principe de Gang	20
Les groupes affinitaires	21
SECTION 4 - SOLUTIONS	23
Conseil des régions.....	23
Jumelage	25
Utilisation de Skype	26
Préparation aux congrès	27
Connaissances du fonctionnement et de l'historique de l'asso et de l'ASSÉ	28
Contact avec l'équipe nationale.....	29
ANNEXE 1 – AVIS DE MOTION CONSEIL DES RÉGIONS.....	30
ANNEXE 2 – AVIS DE MOTION JUMELAGE	31
ANNEXE 3 – STATUTS ET RÈGLEMENTS DU CDR.....	32

Ce texte a été écrit par deux membres, ainsi que quatre collaborateurs et collaboratrice du CRAMo :

Louis Paulhus (AGECD), Mireille Allard (AECSF), Billy Savoie (collaborateur, AECSF), François Desroches (collaborateur, AGECD), Olivier Gaudreau-Lacasse (collaborateur, AGEEM) et Jane Caron (collaboratrice, AGEEM).

Nous tenons également à remercier les gens qui nous ont aidé-e-s au cours de nos réflexions ou pour la révision externe.

INTRODUCTION

Le Comité ad hoc régional anti-montréalocentrisme (CRAMo) a été créé lors du congrès annuel 2016 de l'ASSÉ, dans le but d'apporter des réflexions et des pistes de solutions au congrès d'orientation afin qu'il y ait une plus grande inclusion des régions au sein de l'ASSÉ. Il est composé de 11 personnes provenant de différentes associations régionales membres de l'ASSÉ : les associations collégiales de Mont-Laurier (AGEEM), de Valleyfield (AGECoV), de Saint-Félicien (AECSF) et de Drummondville (AGECD), ainsi que l'association facultaire de lettres et sciences humaines de l'université de Sherbrooke (AGEFLESH). Ce texte rassemble les réflexions qui ressortent des nombreuses rencontres du CRAMo au cours des derniers mois. Il se divise en quatre sections : la première section présente des réalités régionales tout en répondant à certaines affirmations qui ont été entendues dans la dernière année; la deuxième section explique en quoi consiste le montréalocentrisme entre les associations étudiantes, en prenant comme exemples le Printemps 2015, la rétention des cotisations pratiquée par les associations des cégeps St-Laurent (AECSL) et Marie-Victorin (SECMV), ainsi que l'avis de motion de la faculté des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM), qui proposait de suspendre les assos qui n'étaient pas suffisamment féministes; la troisième section parle encore du montréalocentrisme, mais cette fois au sein de l'équipe nationale de l'ASSÉ; enfin, la quatrième section présente des solutions afin de réduire la tendance montréalocentriste et d'inclure davantage les régions au sein de l'ASSÉ.

Avant de poursuivre, il est important de garder en tête que les réalités de chaque association étudiante sont différentes, que cette asso se trouve en région, à Québec ou à Montréal. Dans ce texte, nous tentons de présenter des réalités vécues par une majorité d'associations étudiantes de région, bien que celles-ci varient en intensité d'un campus à l'autre, toutes associations confondues. Toutefois, c'est l'addition de ces réalités qui fait en sorte que les assos de régions se sentent parfois, à différents degrés, mises de côté à l'ASSÉ. **Le but de ce texte n'est pas d'affirmer qu'il est facile de lutter dans un centre urbain.** En effet, les assos des grands centres se heurtent à des difficultés qui ne sont pas toujours partagées par les assos de région. Par contre, ce texte se veut un *step up* des régions qui en ont assez que les mêmes problèmes se répètent constamment, comme le montrent d'autres textes des cahiers des mémoires des congrès d'orientation de 2005 et 2013. Il montre également la lassitude qu'ont ces assos de ne pas être écoutées, voire d'être ignorées ou décredibilisées, lorsqu'elles expriment leurs réalités. Malgré cela, et nous ne le répéterons jamais assez, notre objectif est de chercher, ensemble, des solutions afin de permettre une réelle **solidarité syndicale** étudiante entre toutes les associations membres de l'ASSÉ.

SECTION 1 - RÉALITÉS RÉGIONALES

1.1. « Ce n'est pas à l'ASSÉ de créer une culture militante dans les assos, c'est aux assos d'en avoir une avant de s'affilier à l'ASSÉ »

Afin de déconstruire cette affirmation, voici plusieurs exemples de réalités régionales et d'aide que peut apporter l'ASSÉ afin d'améliorer la culture militante des assos :

D'abord, les associations étudiantes membres de l'ASSÉ sont dans plusieurs cas le regroupement de gauche le plus radical de leur région. Bien qu'il soit concevable de collaborer avec des groupes tels que la coalition main-rouge, les centres de femmes, les groupes communautaires, les syndicats, etc., il reste qu'il est extrêmement difficile de développer un lien fort avec ces organisations, puisqu'elles ne se situent pas forcément à proximité du campus et qu'elles ne sont pas toujours très radicales. Bien qu'il soit tout de même possible de collaborer avec elles pour l'organisation d'événements mobilisateurs et pertinents, des différences notoires persistent, notamment en ce qui a trait à la divulgation de l'itinéraire ou à la priorisation des actions de visibilité plutôt que des actions directes.

À Montréal, les réalités sont bien différentes : les organisations et groupes affinitaires¹ radicaux sont très nombreux, offrant un éventail politique diversifié pour les étudiantes et les étudiants. Ces groupes constituent des espaces enrichissants pour les militants et les militantes qui désirent s'organiser sur des enjeux précis à l'extérieur de leur association étudiante.

Toutefois, à Montréal, il arrive assez fréquemment qu'il y ait des divisions entre les différents regroupements politiques montréalais, fractionnant ainsi la lutte dans son ensemble. Cela n'est pas du tout le cas en région. En effet, comme l'explique le texte *Trop plein drummondvillois*², les différences idéologiques sont certes présentes, mais secondaires. En raison du faible nombre de personnes de « gauche radicale », nous ne pouvons pas nous permettre de nous diviser selon nos différences idéologiques, et devons apprendre à nous serrer les coudes en étant solidaires les uns et les unes avec les autres.

Dû à un nombre restreint de militantes et de militants, nous devons être sur tous les fronts. Très souvent, ce sont les mêmes personnes qui siègent sur plusieurs comités afin de les garder actifs. Ainsi, il est fréquent de voir, par exemple, des femmes s'impliquer activement dans le comité femmes, le comité mob, le comité environnemental et le conseil exécutif de leur campus. Dans un tel contexte, il n'est pas toujours possible pour les personnes de

¹ Un groupe affinitaire est un regroupement d'individus ayant des points de vue idéologiques très similaires. Ils ont souvent une taille réduite, comportant généralement tout au plus quelques dizaines de membres.

² Ce texte se trouve aux pages 6 à 10 du cahier du congrès annuel des 23 et 24 avril 2016, disponible au lien suivant : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2016/03/cahier-version-18-avril.pdf>

déléguer leurs tâches; celles-ci doivent alors toutes les effectuer. Ce phénomène peut très bien se formaliser dans les grands centres, mais surtout lors des forts moments de démobilisation, tandis qu'en région, c'est chose courante. Notons que le portrait n'est pas complètement blanc ou noir. Par exemple, les associations étudiantes modulaires universitaires, qui regroupent parfois moins d'une centaine de membres, peuvent très bien vivre des réalités similaires. Cependant, les causes ne sont pas nécessairement les mêmes qu'en région. Par exemple, à Mont-Laurier ou à Saint-Félicien, l'association étudiante constitue un des seuls endroits pour s'impliquer politiquement, tandis qu'à Montréal, les choix sont plus variés, expliquant en partie le délaissement des associations étudiantes.

Qui plus est, faire connaître l'existence même de l'association étudiante est un enjeu principal. Le fait que les associations étudiantes régionales membres de l'ASSÉ (mis à part l'AGEFLESH) ne sont que des cégeps explique partiellement cette réalité. Considérant cela, il faut prévoir plusieurs semaines de formation et de mobilisation afin qu'un exécutif fonctionnel et une base militante combative puisse se constituer. Le travail est d'ailleurs à recommencer à chaque année, puisque le roulement étudiant est très rapide. Très souvent, cette réalité s'explique par le fait que les étudiants et étudiantes quittent leur région pour aller étudier dans les centres urbains. D'ailleurs, il arrive même qu'au début de la session, le conseil exécutif de l'association étudiante soit complètement vide, comme ce fut le cas à l'association étudiante du collège d'Alma à l'automne 2016. Les personnes qui commencent à s'impliquer sont donc souvent laissées à elles-mêmes, et l'ASSÉ peut jouer un rôle important pour les aider. D'un autre côté, à Montréal, les cégeps et les universités sont rapprochés et communiquent par un système de transport en commun. Ainsi, en moins d'une heure de transport en commun et à moindre coût, il est possible de se rendre sur la majorité des campus montréalais. Il est alors beaucoup plus facile de demeurer en contact avec les anciennes militantes et les anciens militants de son campus. Il n'est pas question ici d'idéaliser les réseaux de transport montréalais, mais bien de prendre conscience qu'ils sont différents que ceux des régions.

À l'inverse, la distance et le coût du transport contribuent à cet isolement des associations étudiantes plus éloignées. Par exemple, il est plus difficile pour les anciens et anciennes de retourner sur leur campus collégial une fois à l'université, car elle se trouve souvent à plusieurs heures de route de celui-ci³. Il est également beaucoup plus compliqué d'avoir accès à des conférencières et conférenciers puisque les contacts sont beaucoup moins nombreux et les déplacements sont plus compliqués. Conséquemment, la formation des nouveaux et des nouvelles doit parfois être prise en charge par l'équipe nationale de l'ASSÉ, entre autres avec ses tournées de formation.

³ À Montréal, au contraire, la proximité des cégeps et des universités fait en sorte que généralement, les anciennes militantes et anciens militants peuvent facilement retourner dans leur ancienne asso et se donner des nouvelles à propos de leur campus, ce qui en vient à créer un réseau de communication informelle entre ces assos.

À ce sujet, les camps de formations sont un excellent outil de mobilisation, en plus de permettre aux militantes et militants de différents campus de tisser des liens. Ces événements sont un moyen efficace de pallier à l'isolement des associations étudiantes régionales puisqu'ils leur donnent la possibilité de se créer un véritable réseau de contacts. Ces nouvelles relations peuvent les aider de différentes manières : animer des conférences, répondre à leurs questions, collaborer dans l'organisation d'actions, etc. Ils sont aussi souvent d'excellentes sources de motivation et sont revigorants, comme pour tout militant et toute militante épuisée. Toutefois, afin qu'un maximum d'entre eux et elles puissent en bénéficier, il est essentiel que les camps de formations se tiennent vers la fin du mois de septembre et le début du mois d'octobre, afin qu'un conseil exécutif ait le temps de se former.

Une autre réalité qui est surtout propre aux régions plus éloignées se rapporte à l'énorme distance des instances externes. Par exemple, lorsqu'un congrès de l'ASSÉ se déroule à Montréal, certaines associations étudiantes doivent faire jusqu'à dix heures de route (aller et retour) afin d'y participer. Celles-ci sont d'ailleurs contraintes de quitter les instances plus tôt, afin d'être de retour à une heure raisonnable. Il est alors justifié pour les personnes de région d'être fâchées lorsque les associations étudiantes montréalaises arrivent une heure et demie en retard aux instances le matin. Aussi, pour les gens de Montréal, travailler le samedi et être délégué-e le dimanche, c'est quelque chose de possible, tandis qu'en région, la distance et le coût du transport font en sorte qu'aller à un congrès, c'est de dédier une fin de semaine entière à son association étudiante. Il arrive donc souvent que les délégations régionales soient moins nombreuses que celles des grands centres urbains, ce qui rend la représentation de leur asso plus difficile.

Cependant, il ne faut pas oublier qu'il y a du positif!

Tel que mentionné dans le texte *Trop plein drummondvillois*⁴, militer en région, c'est être proche de ses membres puisque le cégep ou l'université sont de plus petite taille. En faisant souvent de la mobilisation, on en vient à connaître pas mal tout le monde et à avoir un *feedback* constant de ce que la population étudiante pense; le sens d'une communauté étudiante prend alors toute sa forme. C'est aussi parvenir à bloquer complètement la circulation de sa communauté et attirer toute l'attention médiatique en étant seulement cinquante personnes dans les rues. C'est avoir le sentiment que nos actions ont un impact direct sur notre ville et notre région toute entière. C'est rire en voyant des flics confus ne pas trop savoir comment réagir.

Généralement, c'est également plus facile d'avoir des gains locaux, étant donné qu'il y a moins de répression interne, qu'une mobilisation de masse est plus facile et que quelques

⁴ Trop plein drummondvillois : pages 6 à 10 du cahier du congrès annuel des 23 et 24 avril 2016 <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2016/03/cahier-version-18-avril.pdf>

dizaines de personnes peuvent suffire pour ébranler une administration locale. En effet, les actions radicales sont plutôt rares en région, et dès qu'il y en a une un peu radicale, cela peut complètement la déstabiliser, voire lui faire peur, et ainsi mener à des gains.

Toutefois, pour renchérir sur la question posée au début de la présente section, nous croyons qu'elle peut se reformuler ainsi : **L'ASSÉ doit-elle être purement radicale ou radicalisante?**

La question n'est pas du tout facile. En effet, il existe une tension continue entre l'idée d'une association nationale plus exclusive et plus radicale dans l'application de ses principes, et l'idée d'une association nationale plus inclusive avec des principes appliqués sous la forme de compromis. Cette pression change selon les périodes de mobilisation et se place au cœur des tensions vécues au sein de l'ASSÉ. Il est donc important d'y réfléchir sérieusement. Notre implication dans des associations étudiantes régionales et au CRAMo nous a permis de développer une certaine réponse par rapport à la question.

Pour les raisons expliquées ci-haut, et ce, malgré la motivation des militantes et militants de ces campus, il peut souvent être très difficile de créer une forte culture militante dans les assos de région. Or l'ASSÉ, tout en restant critiquable, peut être bénéfique pour le mouvement étudiant dans son ensemble en fournissant énergie, ressources et connaissances aux associations membres et non-membres, à condition que ces assos mettent déjà de l'avant une culture militante avant même de prendre leur affiliation en compte. Il faut également prendre en considération que cette culture militante peut être moins forte, voire presque absente, durant certaines années ou à certains moments, pour diverses raisons et réalités propres à leur campus. Dans ces moments, l'aide et le soutien de l'ASSÉ sont d'autant plus pertinents et nécessaires.

Les campagnes nationales aident aussi la lutte à l'échelle locale, même si c'est parfois difficile de tout concilier. Elles sont un bon moyen pour les associations locales de se faire voir et de se faire connaître par leurs membres avec du matériel déjà préparé, des actions logistiquement déjà organisées, une escouade de mobilisation nationale expérimentée, etc. En effet, apprendre à mobiliser de façon efficace (comment faire du bon matériel d'information, organiser des tournées de classe, faire de la bonne mob 1 à 1...) peut être plus difficile et plus long pour certaines associations étudiantes avec moins de ressources à leur portée. C'est aussi pourquoi ces campagnes nationales doivent, dans la mesure du possible, être adaptées aux réalités de tout le monde. Il faut cependant faire attention afin que la mobilisation des associations étudiantes régionales ne dépende pas entièrement de l'ASSÉ.

En d'autres mots, l'ASSÉ doit selon nous être à la fois radicale et radicalisante. En ce sens, il faut rappeler que c'est aux associations étudiantes membres de continuellement

réfléchir et de décider lorsque l'ASSÉ doit davantage mettre de l'avant ses positions radicales ou miser sur la radicalisation d'associations étudiantes moins mobilisées afin d'augmenter la force du mouvement. C'est une tension continue qui se doit d'exister, mais d'être bien gérée. Par exemple, si une association étudiante aucunement ou peu militante votait de s'affilier à l'ASSÉ, il serait tout à fait légitime pour le reste des associations membres de questionner son membership afin que l'organisation demeure combative. Cependant, il est selon nous primordial de prendre en considération les réalités énumérées dans cette section au moment de prendre ce genre de décision.

1.2. « La hausse des cotisations n'est pas nécessaire »⁵

Les associations étudiantes de région, avec les difficultés financières liées à l'éloignement géographique des grands centres et n'accueillant généralement qu'environ 1000 à 2000 membres, ont souvent de la difficulté à boucler leur budget. Cela les force à faire certains choix difficiles quant à leurs dépenses. Par exemple, l'Association générale des étudiants et étudiantes de Mont-Laurier (AGEEM), qui ne compte qu'environ 350 membres, a un budget annuel d'environ 10 000 \$; il n'est donc pas financièrement envisageable d'embaucher une permanence, ou même de posséder une imprimante. Des dépenses qui vont de soi pour des plus grosses assos peuvent ainsi devenir de véritables enjeux pour celles qui sont plus petites. À ce sujet, pour l'impression des affiches en couleur, l'Association étudiante du cégep de St-Félicien (AECSF) dépend carrément de l'administration! En effet, bien qu'elle charge un prix très bas, il reste toujours le danger qu'elle refuse soudainement ce service à l'asso, ce qui peut s'avérer très problématique. Cela s'est d'ailleurs produit durant quelques semaines l'année dernière, suite aux compressions budgétaires.

Les frais de transport sont également une dépense de taille pour les associations de région éloignée. Ainsi, pour l'AECSF, chaque transport en voiture à Montréal coûte 250 \$⁶, tandis que la location d'un autobus coûte 2000 \$. Avec seulement 950 membres et un budget annuel d'environ 38 000 \$, cette asso est parfois forcée de faire des choix déchirants quant à sa participation à des manifestations ou à des camps de formation qui se tiennent loin de son campus. Par exemple, lorsqu'elle assiste à tous les congrès et participe massivement aux camps de formation, les frais annuels de transport et d'inscription pour ces instances peuvent facilement atteindre de 2000 \$ à 3000 \$. Or la hausse des cotisations lui coûterait moins de 1500\$ par année, réduisant directement ses dépenses si elle était adoptée. La situation à l'AGEEM est encore plus marquante : la hausse proposée lui coûterait moins de 450 \$, et il ne suffirait donc que d'un transport à Québec et d'un transport à Montréal pour qu'elle soit

⁵ Plus d'informations à ce sujet peuvent être trouvées dans le texte de réflexion « L'augmentation des cotisations à l'ASSÉ : une question d'équité ». <http://www.assofxg.com/wp-content/uploads/2016/02/L'augmentation-des-cotisations-%C3%A0-l'ASS%C3%89-une-question-d%C3%A9quit%C3%A9.pdf>

⁶ Avec une politique de remboursement de 25 ¢/km, ce qui est une politique un peu moins généreuse que celle de l'ASSÉ, qui rembourse 20 ¢/km en plus de l'essence.

entièrement remboursée. De plus, ces assos bénéficieraient grandement, entre autres, du plus grand budget de mobilisation, qui leur permettrait de recevoir plus de matériel et une aide plus fréquente grâce aux tournées.

À ce titre, la hausse des cotisations serait incroyablement bénéfique pour les petites associations de programme universitaires (présentement situées à Montréal et Québec), pour qui les seuls frais d'inscription aux congrès représentent une dépense majeure pouvant limiter la taille de leur délégation ou peuvent même être un obstacle à leur participation aux instances.

À la lumière de ces considérations, il nous semble urgent que la hausse des cotisations soit adoptée, afin de permettre notamment le remboursement des frais d'inscription et de transport aux instances de l'ASSÉ. La conservation d'un bon fond d'entraide nous semble tout aussi nécessaire, afin de permettre aux assos moins riches de ne pas être restreintes dans leurs luttes par des contraintes financières.

1.3. « Il faut investir davantage les conseils régionaux, c'est la solution à tout »

Comme nous l'avons expliqué plus haut, le nombre limité de militants et militantes dans les campus de région peut également provoquer un désinvestissement des conseils régionaux et ainsi les rendre inefficaces, voire contre-productifs, puisqu'ils demandent beaucoup d'énergie, de temps et d'argent aux associations.

D'abord, l'éloignement des associations régionales les unes des autres entraîne de longs et coûteux déplacements lors de la tenue de conseils régionaux. Par exemple, au Conseil régional avant-gardiste de l'ASSÉ Laval Laurentides Lanaudière (CRAALLL), 182 kilomètres séparent les cégeps de Mont-Laurier et de St-Jérôme. Alors, en plus d'impliquer un très long temps de transport (environ 4 heures pour faire l'aller-retour), ces rencontres s'avèrent très coûteuses, et cette réalité est commune à tous les conseils régionaux en dehors de Montréal et Québec.⁷

Aussi, étant donné le nombre limité de cégeps et d'universités dans une même région, les conseils régionaux n'ont souvent pas d'autre choix que de rassembler des associations plus ou moins combattives ayant des positions et une culture militante parfois très divergentes, et parfois membres d'autres associations nationales comme la FECQ. Il nous est donc nécessaire de travailler avec tout le monde si nous voulons construire un mouvement fort et performatif, car une coopération exclusive avec d'autres groupes radicaux ou associations étudiantes de l'ASSÉ ne suffit généralement pas à avoir un impact suffisant dans nos régions respectives.

⁷ Par exemple, pour St-Félicien, l'association la plus proche est celle d'Alma, qui se situe à 85 kilomètres de son campus, ce qui représente 2 heures de route pour l'aller-retour.

De plus, la distance entre les associations peut avoir un effet sur les réalités des différentes associations d'un même conseil régional. C'est donc parfois difficile de trouver une ou des réalités communes pour faire des actions. Aussi, il arrive que certaines associations dans un même conseil régional sont à des stades de mobilisation très différents. Or, vu le nombre très limité d'associations membres d'un conseil régional, la participation de chacune d'entre elles aux actions est presque nécessaire afin que celle-ci soit une réussite. Aussi, les cégeps de région se retrouvent parfois dans des petites villes où il n'y a pas beaucoup de groupes communautaires et d'associations étudiantes à proximité; il est donc plus difficile d'organiser des actions régionales et solidaires avec ceux-ci et celles-ci.

Tous ces éléments font en sorte que les conseils régionaux en région sont bien souvent inefficaces.

Toutefois, notre but n'est pas non plus d'idéaliser les conseils régionaux de Québec et Montréal, qui eux aussi vivent des difficultés et sont composés d'associations plutôt hétérogènes. Ceux-ci ne sont pas non plus toujours actifs, et il peut s'avérer difficile d'avoir quorum lors des réunions. Cela étant dit, malgré le nombre plus élevé de membres, il leur est tout de même possible de mener avec succès et en ayant un impact fort dans leur région respective des actions sans que toutes les associations membres aient besoin d'y prendre part.

1.4. « On parle de cet enjeu depuis plusieurs années, vous devriez être au courant »

En temps normal, une permanence peut assurer un suivi et une connaissance des enjeux connus. Néanmoins, il n'est pas possible pour toute association d'en avoir une. On le répète; mais les associations de région ont, la plupart du temps, peu ou moins de membres, alors il y a souvent moins d'exécutantes et exécutants, ainsi que moins de revenus pour l'association sous la forme de cotisations. Cela n'est donc pas toujours suffisant pour embaucher une permanence, et encore moins une permanence socio-politique! En d'autres mots, lorsque le budget est restreint, la permanence n'est plus une priorité et l'argent est dépensé ou investi ailleurs. Dans plusieurs autres cas, l'embauche d'une permanence est possible, mais financièrement très difficile. Par exemple, à Saint-Félicien, même si l'association a réussi à engager une permanence, elle ne peut lui offrir que 20 h/semaine à un salaire d'un peu plus de 15 \$/heure, ce qui ne représente qu'un salaire annuel de 10 000 \$, mais constitue tout de même plus de 25 % du budget de l'association étudiante. L'Association étudiante du cégep d'Alma (AECA), qui partage une réalité financière très semblable, est tout simplement incapable de trouver une permanence, alors qu'elle en aurait grandement besoin. De plus, dans ces circonstances, la permanence est un emploi assez précaire qui n'a pas de très bonnes conditions de travail, tout en nécessitant beaucoup de compétences pour être efficace, ce qui est plutôt ironique considérant les luttes mêmes de l'association contre la précarité.

Un roulement élevé de la base militante contribue au manque d'expérience et de connaissances de certains et certaines membres. De plus, le nombre restreint d'étudiants et d'étudiantes sur le campus fait en sorte qu'il est particulièrement difficile d'avoir un exécutif et des comités fortement investis. Cette difficulté se fait sentir dans la majorité des assos, mais lorsqu'elle est combinée à l'absence d'une permanence, la situation devient extrêmement difficile pour les quelques exécutantes et exécutants élu-e-s.

De plus, un manque de documentation et d'archives nuit beaucoup au suivi des enjeux et à l'enseignement de la culture militante dans certaines associations de région. Souvent, l'exécutif ne compte que quelques membres sans expérience, ce qui fait en sorte que les documents ne sont pas toujours gérés adéquatement et classés de la bonne façon. De plus, l'utilité et la pertinence d'archives ou de documentation peut être incomprise dans certaines associations. Qui plus est, lorsqu'il n'y a pas d'archives préexistantes, il est difficile d'en connaître l'importance et de développer une méthode d'archivage. En outre, si on veut y remédier, il n'est pas évident pour les petits exécutifs, parfois sans permanence, de trouver du temps pour comprendre comment construire de tels travaux, ou pour la rédaction ou le classement de ceux-ci, surtout dans un contexte où les membres sont déjà sur tous les fronts. De tels documents bien identifiés et classés dans les associations de régions seraient aidants et pourraient accélérer l'assimilation d'informations essentielles et pertinentes. Celles-ci pourraient donc s'informer sur d'autres sujets ou enjeux plus rapidement, arriver mieux préparées aux instances, débiter des projets et être des militants actifs et des militantes actives plus rapidement dans leur association respective.

Un manque de suivi de la part de l'exécutif local de ce qui se passe en dehors de son association, souvent dû aux réalités énumérées précédemment, mène à un manque de préparation aux instances. Les congrès et camps de formation sont souvent les seuls moments qu'ont les délégations pour établir des contacts avec les autres associations membres. Ce sont aussi généralement les meilleurs moments qu'elles ont d'avoir accès à des connaissances historiques sur l'ASSÉ, leur association ou le mouvement étudiant. Il est trop souvent attendu de ces associations étudiantes de région qu'elles comprennent et connaissent les enjeux traités dès le départ, alors que pour celles-ci, les premières instances servent souvent de moments d'apprentissage, et il est parfois difficile pour elles d'en être conscientes et d'y être pleinement préparées. Elles arrivent souvent à leur premier congrès en ne sachant pas à quoi s'attendre et en ne connaissant pas les faits et enjeux traités, souvent discutés dans des congrès antérieurs, tout autant qu'elles ne connaissent pas très bien les règles et procédures encadrant le fonctionnement et le déroulement de ces instances. Le manque de ressources et de documentation, l'absence de permanence, le roulement de l'exécutif et l'exécutif réduit, qui forcent souvent les exécutantes et exécutants à s'occuper de tout dans leur association, n'y est sans doute pas étranger. C'est pourquoi les enjeux dont il est question lors des premiers congrès, par exemple, ne sont souvent appris et compris qu'une fois sur place.

Malheureusement, les associations ne peuvent pas non plus compter sur leur participation à toutes les instances pour s'informer et se tenir au courant. Il peut aussi être effrayant pour des nouvelles exécutantes et nouveaux exécutants de rencontrer des militantes et militants plus expérimenté-e-s, souvent par peur de se faire juger, par exemple sur le fait que son association n'est pas très active, ou encore d'aller à un premier congrès en ne sachant pas du tout à quoi s'attendre. En outre, une fois sur place, il peut être difficile de participer activement aux discussions ou de s'inclure puisque les assos de région peuvent se sentir loin des dynamiques du congrès. On pense par exemple aux gens de Montréal qui se connaissent souvent déjà et ont l'habitude de se côtoyer et de se croiser dans d'autres contextes.

Lorsqu'il nous est reproché de ne pas être au courant des enjeux discutés plusieurs mois, voire années plus tôt, toute prise de parole devient encore plus difficile, de peur que nos interventions puissent être trouvées stupides. Bien sûr, nous sommes conscients et conscientes qu'une bonne préparation au congrès est essentielle afin d'assurer son bon déroulement, mais nous croyons également que les assos devraient faire preuve d'une certaine indulgence lorsqu'une telle préparation n'est tout simplement pas possible.

SECTION 2 - MONTRÉALOCENTRISME ENTRE LES ASSOS

Dans les deux dernières années, certains évènements nous ont montré la force du montréalocentrisme au sein de l'ASSÉ. En fait, nous analyserons différents éléments qui constituent à notre sens des manifestations du montréalocentrisme entre les assos à travers trois événements particuliers : le Printemps 2015, la rétention des cotisations du SECMV et de l'AECSL, et l'avis de motion de l'AFESH classifiant les assos selon leur féminisme.

Bien que ces sujets soient délicats et maintenant choses du passé, le congrès d'orientation nous semble une bonne occasion pour faire un retour sur ceux-ci et tenter d'en ressortir des apprentissages pour la prochaine campagne de grève, ainsi que des solutions aux problèmes soulevés par les associations concernées. Par l'analyse de ces situations, nous souhaitons faire ressortir des comportements montréalocentristes que nous dénonçons.

Printemps 2015

Avant de procéder à l'analyse des événements du Printemps 2015, voici un résumé que nous souhaitons le plus objectif possible de ceux-ci. Cette campagne a surtout été lancée par quelques associations facultaires de l'UQAM à l'automne 2014, notamment avec l'invitation sur assés-support de l'asso des sciences humaines (AFESH) à former des comités Printemps 2015. L'idée s'est rapidement propagée à Montréal, mais très peu en région. Au congrès d'octobre 2014, l'ASSÉ a adopté un mandat d'appeler à la création de comités du genre.⁸ Toutefois, elle n'a jamais adopté de plan d'action clair ayant pour but de faire la grève générale reconductible (GGR) au printemps, l'amendement appelant en ce sens ayant plutôt été rejeté à majorité au congrès de février 2015⁹. Au final, le mouvement est très peu sorti de Montréal, car seules quelques assos de programme universitaire de région ont réussi à s'y joindre, mais pour deux semaines seulement. La très forte répression, faite autant par la police que les administrations universitaires et collégiales, ainsi qu'un texte appelant à un « repli stratégique » par le conseil exécutif de l'ASSÉ, ont fortement contribué à mettre fin au mouvement après moins de deux mois. Il s'en est suivi une forte démobilisation de la plupart des assos ayant participé à cette grève. Cette démobilisation s'est particulièrement fait sentir à l'automne dernier, alors que l'ASSÉ avait adopté une campagne annuelle de grève générale contre l'austérité et l'exploitation d'hydrocarbures, avec la fonction publique qui était en

⁸ Extrait de la position adoptée lors de ce congrès : “[...] Que l'ASSÉ fasse la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec; [...]” La position complète telle qu'adoptée se trouve au lien suivant : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/resume-des-mandats-congres-des-25-et-26-octobre-2014.pdf>

⁹ L'amendement en question se lisait comme suit : “Que l'ASSÉ mobilise toutes ses énergies et ses ressources à supporter les tentatives de grève au niveau local, lequel représente dans les conditions actuelles le seul détonateur possible d'une grève générale.” Le procès-verbal de ce congrès se trouve au lien suivant : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/document/congres-21-22-fevrier-2015/>

négociation de convention collective. Dans plusieurs campus, elle se fait encore sentir aujourd'hui.

Maintenant, nous analyserons ces événements d'un point de vue régional. Nous croyons que si le mouvement est très peu sorti de Montréal, c'est d'une part car il est plus difficile de faire la grève dans les cégeps de région, étant donné les réalités régionales expliquées au début du texte, et d'autre part car le mouvement s'est construit à Montréal et très peu d'efforts ont été faits pour y inclure les régions. En effet, mis à part quelques courriels sur ASSÉ-support, il y a eu très peu de contacts entre les comités printemps 2015 et les assos prévoyant faire la grève, et les autres assos moins mobilisées. En fait, les principaux contacts, qui ont eu lieu au printemps, nous ont semblé avoir surtout pour but de nous inciter à adhérer à la campagne de grève, qui avait été construite à Montréal sans vraiment nous y inclure, et sans qu'il y ait en retour une écoute sur nos réalités locales.

Un cas flagrant s'est produit à Valleyfield. Alors que l'asso cherchait à mobiliser ses membres afin de voter une journée de grève le 2 avril, soit le jour de la manifestation nationale de l'ASSÉ, des membres d'un comité Printemps 2015 sont débarqué-e-s sans avertissement sur le campus et y ont fait de la mobilisation pour la grève générale illimitée. Cela a complètement détruit les efforts de mobilisation de l'AGECoV pour la journée de grève, car les membres croyaient alors qu'on leur avait menti et que la journée de grève cachait la GGI. La journée de grève a donc été battue, et une démobilitation du campus s'en est suivie. Nous ne pouvons évidemment pas mettre le blâme de cet événement sur l'ensemble du mouvement du printemps 2015, mais ce cas n'est pas le seul exemple de mobilisation malaisante faite dans un cégep de région. Par exemple, à Drummondville, pendant le camp de formation hivernal de l'ASSÉ, les agentes et agents de sécurité ont été attaqué-e-s en plein milieu de la nuit en se faisant lancer des chaises à partir du 2e étage, et des barricades ont été montées à l'intérieur du cégep. Plusieurs classes et salles de bain, ainsi que le local de l'association étudiante, ont été vandalisé-e-s. Par le passé, l'AGECD s'était fait reprocher par des membres des comités Printemps 2015 de ne pas avoir de revendications assez radicales car elle menait une campagne de mobilisation locale pour contrer les coupures dans la bibliothèque de son cégep au lieu de mobiliser pour la GGI. De l'affichage massif pour la grève du printemps 2015 a également été réalisé au cours de ce camp de formation, et cela a d'ailleurs été le seul moment où des militants et militantes de Printemps 2015 se sont déplacé-e-s à Drummondville. Ainsi, alors qu'il y avait une ouverture de la part de l'AGECD face à la campagne Printemps 2015, le fait que les seuls contacts avec les comités printemps 2015 aient été ceux énumérés plus haut ont plutôt entraîné une fermeture de la part de celle-ci. D'une manière générale, toutes ces tentatives de communication avaient pour but de convaincre les assos de région de rejoindre le mouvement sans vraiment écouter ce qu'elles avaient à dire, ce qu'on ne peut finalement pas vraiment considérer comme de la communication!

Toutefois, ce ne sont pas que les comités printemps 2015 qui sont à blâmer. En effet, cette année-là, le conseil exécutif de l'ASSÉ n'a pas non plus fait beaucoup d'efforts afin de communiquer avec les assos membres, et cela s'est particulièrement fait sentir pour les assos de région qui, étant isolées, n'ont pas vraiment d'autres assos à proximité avec qui communiquer pour se tenir au courant. De plus, malgré son mandat invitant à la création de comités Printemps 2015, l'exécutif n'a pas non plus communiqué avec les assos sur ce point (d'ailleurs, comme cela a été montré dans son texte *Retour sur la mobilisation du printemps*¹⁰, il souhaitait au contraire repousser la grève à l'automne, sans pour autant consulter les assos de région). Par contre, cela restait son seul mandat, et il n'a jamais été décidé en congrès que l'ASSÉ se lance dans une campagne de grève générale illimitée au printemps. Cela nous semble d'ailleurs problématique, car le congrès est l'endroit pour décider ce genre de choses! En effet, bien qu'il y ait en pratique des rapports de domination entre certaines assos de Montréal qui ont un « statut historique » et les assos de région en congrès, cette instance permet d'entendre les réalités de tout le monde, sans laisser Montréal décider seule du mouvement.

Il y a également eu la destitution du conseil exécutif au congrès annuel, destitution qui se discutait depuis un certain temps à Montréal, mais pour laquelle certaines assos de région n'étaient que très peu, voire pas du tout au courant! Par exemple, le délégué de St-Félicien n'a appris qu'au congrès, en voyant les discussions se dérouler sous ses yeux, que cela se discutait depuis un certain temps déjà. Pour un enjeu aussi important, il aurait été essentiel, dans une perspective d'inclusion, de s'assurer que toutes les assos soient au courant et puissent au moins en discuter en exécutif, que ce soit en faisant une tournée d'appels ou, au minimum, en en parlant sur ASSÉ-support ou en envoyant une proposition à cet effet en avance.

Rétention des cotisations

Cette exclusion des régions s'est poursuivie à l'automne, avec la rétention des cotisations faite par le Syndicat étudiant du cégep de Marie-Victorin (SECMV), situation qui faisait en fait suite à des tensions découlant du printemps. Aujourd'hui, cela nous paraît évident, mais sur le coup, nous ne comprenons pas du tout la situation. En effet, ayant été exclu-e-s des dynamiques montréalaises du printemps, nous ne pouvions pas comprendre dans quoi cela s'inscrivait. De plus, la seule information que nous avons alors reçue était la proposition adoptée en assemblée générale par l'association, suivie d'un texte de réflexion qui nous est parvenu quelques jours plus tard. Aussi, la décision de se positionner contre la hausse des cotisations et de suspendre ses cotisations pour les envoyer au CRAM était

¹⁰ Ce texte se trouve aux pages 3 à 6 du cahier du congrès des 4 et 5 avril 2015, disponible au lien suivant : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/document/congres-des-4-et-5-avril-2015/>

extrêmement montréalocentriste. Effectivement, les cotisations que reçoit l'ASSÉ sont un des éléments essentiels lui permettant d'appliquer ses mandats et de construire la solidarité syndicale étudiante qu'elle défend. Par ailleurs, cette aide financière lui est en majorité fournie par les assos montréalaises, étant donné qu'elles sont généralement plus populeuses, mais bénéficient en majorité aux assos de région, que ce soit par la distribution de matériel d'information que certaines petites assos de région n'ont pas d'argent pour produire; par les tournées de mobilisation pour lesquelles le transport est particulièrement coûteux (alors qu'il est presque nul à Montréal); ou encore directement à l'aide du fond d'entraide.

De plus, le principal argument du SECMV pour s'opposer à la hausse des cotisations était que la diminution de moitié du fond d'entraide éliminait les effets positifs de la hausse des cotisations, tel que le remboursement des frais d'instance. En effet, selon l'association, même les assos bénéficiant le plus du remboursement des frais d'instance seraient perdantes dans le processus, car elles devraient payer plus que ce qu'elles recevraient au final. Or, cet argument a été donné par le SECMV pour légitimer complètement ses actions, alors qu'il n'a à aucun moment consulté les assos concernées par ces mesures afin de se faire une idée là-dessus. Si l'association l'avait fait, elle aurait réalisé que pour plusieurs petites assos éloignées, comme cela est expliqué précédemment, le simple remboursement des frais d'instance lui rapporterait plus d'argent que ce qu'elle devrait déboursier.

Puis en février, l'association étudiante du cégep de St-Laurent (AECSL) a elle aussi décidé de retenir ses cotisations, cette fois jusqu'à ce que « toutes les associations dites membres de l'ASSÉ [aient] adopté des mandats et des pratiques concordant avec les principes de base de celle-ci, principalement les féminismes ». Elle a également ajouté une deuxième condition, soit la même revendication que le SECMV sur la « décentralisation du pouvoir exécutif à l'ASSÉ ».

Avant de parler des revendications en soi, il nous apparaît essentiel de parler de la rétention des cotisations. Cette décision a comme conséquence très importante de forcer une composante marchande dans les débats en congrès. En effet, les deux associations en question sont des plus nombreuses parmi les membres de l'ASSÉ. Le montant d'argent que représentent leurs cotisations annuelles est donc substantiel. Pendant ce temps, les plus petites associations (les associations des modules universitaires, ou encore les assos de petits cégeps, généralement en région), se voient privées de moyens financiers qui leur seraient utiles dans une perspective de mobilisation, par exemple! Cela fait en sorte que les associations qui retiennent leurs cotisations, de par leur taille supérieure et leurs moyens financiers élevés, exercent un poids politique sur les petites associations dans le but d'arriver à leurs fins politiques qui, de plus, sont obscures dans ce cas-ci. Également, comme cela est expliqué dans la section sur la pertinence de la hausse des cotisations, ce sont les associations étudiantes de régions qui ont généralement le plus de besoins financiers.

Les revendications ayant mené à la rétention des cotisations nous semblent également problématiques. Premièrement, la demande de « l'ouverture du pouvoir exécutif à l'ASSÉ » était très floue, et faisait référence à des débats ayant eu lieu durant le printemps pour lesquels, comme nous l'avons expliqué précédemment, plusieurs associations étudiantes de région ne comprenaient pas et n'avaient pas été incluses (pensons à la destitution de l'exécutif, par exemple). En plus de ne pas être claire, le genre de débat théorique qu'entraînait cette décision ne touchait pas vraiment les assos de région. En effet, comme cela est expliqué dans la section suivante, l'exécutif de l'ASSÉ est presque toujours composé uniquement de militantes et militants de Montréal. Également, et c'est en grande partie ce qui a mené à la suspension des deux assos ayant retenu leurs cotisations, pendant que toute l'attention était tournée vers ces deux assos et leurs revendications floues, la lutte était paralysée et aucun plan d'action n'émanait des congrès de l'ASSÉ. Or, en région, les militants et militantes sont tellement peu nombreux et nombreuses que la majorité de nos énergies sont tournées vers la lutte, qu'elle soit locale, régionale ou nationale. L'énergie, les ressources et le temps nous manquent souvent pour nous lancer dans des réflexions théoriques sur ce genre d'enjeu. Nous ne disons pas que ces réflexions ne sont pas pertinentes, mais plutôt que lorsqu'elles sont amenées, elles devraient d'abord être accompagnées de solutions et de propositions concrètes, et qu'elles ne devraient pas prendre trop de place dans les instances régulières, par exemple en allant jusqu'à nous enlever le temps de nous organiser au travers d'un réel plan d'action. Bien que ces enjeux puissent s'avérer pressants, le congrès d'orientation nous semble sur ce point être un bon moment pour aborder ces enjeux de fond. En effet, ce type d'instance, notamment grâce aux textes de réflexion qui la précèdent et aux discussions qui ne portent que sur le fonctionnement de l'ASSÉ, permet de prendre le temps de se pencher sur ces questions.

Avis de motion de l'AFESH¹¹

La question du féminisme, beaucoup plus délicate, a également été amenée à notre sens d'une manière problématique. Avant tout, nous tenons à préciser que nous ne nions pas que certaines associations membres de l'ASSÉ ne respectent pas, de par leurs positions, revendications et pratiques féministes, les statuts et règlements de l'ASSÉ, et cela est fort déplorable. Toutefois, la façon dont le problème a été combattu, d'abord par l'AECSL, puis par l'AFESH, nous semble problématique. D'abord, nous déplorons l'approche de l'AECSL qui consistait à couper les vivres à des associations qui auraient pu, au contraire, bénéficier de cet argent pour organiser des événements féministes ou diffuser du matériel de mobilisation féministe. Également, le fait de cibler, d'une certaine façon, toutes les assos membres de l'ASSÉ, au lieu de désigner seulement les quelques assos réellement problématiques, mettait

¹¹ L'avis de motion en question se trouve à la page 10 du procès-verbal du congrès des 20 et 21 février 2016, disponible au lien suivant : www.asse-solidarite.qc.ca/document/congres-des-20-et-21-fevrier-2016/

en place une attitude répressive à l'endroit des assos membres, au lieu de créer une solidarisation entre elles, ce qui aurait permis d'aider à la mobilisation féministe sur plusieurs campus.

La réponse de l'AFESH, avec son avis de motion qui attaquait plus de la moitié des associations membres de l'ASSÉ pour leur prétendu manque de féminisme, le tout accompagné d'une menace de perte de statut de membre pour ces assos, est venue amplifier cette attitude répressive. De plus, cette catégorisation a été faite d'une manière très abstraite ne considérant pas les réalités régionales, en plus d'être faite sans avertissement. Elle a également été faite par une association de Montréal pleine de capital politique, à l'encontre d'assos étant majoritairement en région. En effet, en région, presque tout est à faire en matière de lutte féministe. Ce sont généralement les quelques militantes qui s'impliquent déjà dans le conseil exécutif de leur asso et dans le comité mob de leur campus, qui doivent porter leur comité femmes et la mobilisation féministe à bout de bras. Encore une fois, cela peut se produire à Montréal également, mais le phénomène a un caractère plus systématique en région. De plus, tout est à organiser : il n'y a pas vraiment de possibilité de se joindre à une conférence ou à une manifestation féministe à proximité de son campus, et lorsque c'est possible, ces activités présentent presque toujours une vision libérale du féminisme. Tout cela, combiné au fait qu'il y a définitivement moins de ressources féministes en dehors des grands centres, rend cette lutte déjà difficile encore plus complexe à mener.

Encore une fois, il est vrai que certaines associations sont réellement problématiques, mais c'est justement celles-ci qu'il faudrait, dans un premier temps, tenter d'aider dans une perspective solidaire et, si l'on constate que l'association n'a réellement pas de volonté à adopter des positions, revendications et pratiques féministes ou si, pire, elle a des comportements antiféministes, alors il devient légitime de lui retirer son statut de membre. Mais cela devrait être fait en dernier recours et, surtout, ce dernier recours ne devrait cibler que les associations réellement problématiques. L'avis de motion de l'AFESH, en ciblant beaucoup trop d'assos, a plutôt eu pour effet de réduire, voire de mépriser le travail (souvent déjà invisibilisé) que font les femmes sur leur campus, sous prétexte qu'il n'était pas assez radical, ou simplement insuffisant.

Nous comprenons tout à fait que la problématique du manque de féminisme à l'ASSÉ n'est pas nouvelle et que plusieurs militantes sont tannées que certaines assos ne fassent pas d'efforts pour être plus féministes et que leurs propositions soient mises en dépôt, mais ce n'est pas à Montréal de dicter aux assos membres comment être féministes. De plus, plusieurs militantes de région sont également fâchées par ce manque de féminisme et tentent d'agir en conséquence, mais cela est incroyablement frustrant pour elles de voir leur travail être complètement passé sous silence par des assos montréalaises plus radicales.

Et pour terminer, nous tenons à citer le conseil exécutif de l'AECSF qui, dans son texte *De l'exclusion à l'union*¹², diffusé en février 2016, exprimait très bien le sentiment qui ressort de cette section : « *C'est plus difficile d'amener des idées radicales en région. Donc, il faut que les assos plus mobilisées l'acceptent et aident les assos de région à faire de la mob sur ces enjeux au lieu de les blâmer lorsqu'elles s'abstiennent sur des positions plus radicales, faute de mandat. Car l'ASSÉ devrait permettre une solidarité entre les assos, ce qui implique que les plus grosses assos et les assos plus mobilisées aident les assos plus pauvres et moins mobilisées. Ces plus grosses assos vont finir par en bénéficier, car les étudiant-e-s et les militant-e-s ayant passé par les cégeps de région vont finir par se rendre (souvent) dans les grands centres et les plus grosses assos. [...] Il nous semble totalement légitime que des associations étudiantes plus combattives comme l'AECSL et le SECMV puissent vivre des frustrations en constatant le plus faible niveau de mobilisation de certaines associations membres de l'ASSÉ, notamment celles situées en région. Par contre, au lieu de se refermer et de les menacer, elles devraient les inclure et les aider à atteindre un niveau de mobilisation plus élevé, même si cela peut être long. C'est en étant uni-e-s et fort-e-s que nous obtiendrons des gains concrets et significatifs. »*

Ce qui ressort notamment de ces événements, c'est la grande importance qui est accordée à certaines assos ayant un "statut historique" qui leur est reconnu grâce à leur forte implication dans plusieurs campagnes, ainsi que leur haut niveau de mobilisation. Or, les assos détenant ce statut sont toutes populeuses et situées à Montréal, ce qui n'est pas un hasard. Pendant ce temps, les assos de région, qui sont pour la plupart membres de l'ASSÉ depuis seulement quelques années et ont plus de difficulté à mobiliser leur campus, sont laissées de côté et ne sont pas écoutées à leur juste valeur.

¹² Ce texte se trouve aux pages 34 à 37 du cahier du congrès des 20 et 21 février 2016, disponible au lien suivant : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2016/01/cahier-version-finale.pdf>

SECTION 3 - MONTRÉAOCENTRISME AU SEIN DE L'ÉQUIPE NATIONALE

L'équipe nationale de l'ASSÉ est une source d'aide des plus importantes pour briser l'isolement des associations étudiantes. Malgré tout, cette structure n'est pas épargnée par les dynamiques montréalocentristes.

Représentation régionale sur l'équipe nationale

Tout d'abord, les régions sont très peu représentées sur l'équipe nationale, et particulièrement au sein de son conseil exécutif. Ce qui peut expliquer cette dynamique est que le temps d'implication et les formations nécessaires pour se lancer sur le national dépassent souvent la durée du parcours « ordinaire » de 2 ou 3 ans du collégial. Bien souvent, les cégeps de région forment donc des *supermilitantes* et des *supermilitants* qui finissent par s'impliquer sur l'équipe ou l'exécutif national seulement lorsqu'ils et elles sont arrivé-e-s à Montréal pour poursuivre leurs études. En d'autres mots, les cégeps de région sont des « fermes à supermilitants et supermilitantes » pour l'équipe nationale et les associations étudiantes universitaires.

Une autre raison pour laquelle il y a peu de militantes et militants de région sur l'équipe nationale est qu'ils et elles ont peu d'incitation à y aller. En effet, bien qu'il arrive qu'il y ait des militantes et des militants de région qui profitent de la poursuite de leurs études à Montréal pour se lancer à ce moment sur l'équipe nationale, très peu de personnes sont généralement au courant de leur expérience militante de région. Il est donc difficile pour de possibles militants et militantes hors Montréal de se lancer sur l'équipe nationale s'ils et elles sentent que peu ou pas de gens partagent leurs réalités régionales. Également, les dynamiques dont il va bientôt être question ne les encouragent pas à rester sur l'équipe nationale.

Représentation régionale sur l'exécutif national¹³

La charge de travail de toute personne sur le conseil exécutif l'ASSÉ est très importante, et suffit à décourager beaucoup de personnes voulant s'y lancer. Toutefois, venir d'une région vient compliquer les choses. D'abord, la majorité des membres de l'ASSÉ en région sont des cégeps. Ceux-ci, au contraire des universités, vont bien souvent avoir des horaires étalés, qui font en sorte qu'il est très difficile d'avoir plus d'une journée de libre pour les réunions d'exécutif sans rater de cours. Par exemple, aller à une réunion de l'exécutif entre deux cours est possible lorsque l'on vit à Montréal, mais pas lorsqu'on est en région. En effet, les temps de transports deviennent alors très importants. Également, l'accessibilité du transport en

¹³ L'exécutif national est composé d'un maximum de 9 personnes élues à différents postes par le congrès, alors que l'équipe nationale, mentionnée dans les paragraphes précédents, est formée des membres des différents comités de l'ASSÉ (également élu-e-s en congrès, mais pour lesquels il n'y a pas de nombre maximal de postes), ainsi que du conseil exécutif.

commun est loin d'être acquise dans toutes les régions où l'ASSÉ est présente, et il est faux d'affirmer que tout le monde en région possède une voiture. De plus, les transports s'avèrent très coûteux pour l'ASSÉ, qui ne pourrait tout simplement pas se permettre de payer chaque semaine les déplacements de plusieurs exécutants et exécutantes provenant de régions différentes. Ainsi, pour une personne provenant d'une région éloignée, comme le Saguenay-Lac-St-Jean, il est impossible de faire des aller-retours hebdomadaires pour participer aux rencontres d'exécutif, car cela, en plus de ruiner l'ASSÉ, serait beaucoup trop épuisant. Même si *Skype* pourrait s'avérer une solution, les tâches de la plupart des postes de l'exécutif doivent être accomplies à Montréal, (par exemple, les finances qui doivent être faites au bureau de l'ASSÉ, et les rencontres des groupes externes dont est membre l'ASSÉ qui se déroulent presque toutes à Montréal). Également, la participation à des réunions en étant la seule personne à distance deviendrait rapidement très pénible et cela serait probablement peu motivant. Les militantes et militants de région ayant la volonté et le potentiel d'être sur l'exécutif doivent donc souvent se contenter de se lancer dans un comité de l'équipe nationale, avant de potentiellement continuer leurs études à Montréal et d'aller à ce moment sur l'exécutif.

Le principe de *Gang*

Vu la grande quantité de tâches effectuées ensemble et leur proximité géographique, une bonne partie de l'équipe nationale devient ce que l'on pourrait qualifier de *gang*. La proximité individuelle des élu-e-s n'est pas mauvaise en soi et aide à avoir une efficacité accrue dans la réalisation des mandats. Le problème avec cette dynamique est qu'elle mène à une certaine exclusion des militants et militantes de région, qui ne peuvent bien évidemment pas *aller à la bière* à Montréal, surtout quand cette *bière* (ou toute autre activité) est improvisée avec un très court préavis. Et, vu qu'habituellement le nombre d'élu-e-s hors Montréal est plutôt restreint, très peu de démarches vont être faites pour les inclure dans ces activités sociales informelles. Pour briser cette exclusion des régions au sein de l'équipe nationale, il faudrait penser à l'organisation d'événements rassemblant l'ensemble de ses membres. Par exemple, au début de l'été¹⁴, il y a généralement la formation des élu-e-s de l'équipe nationale. Continuer à faire ces ateliers avancés et des événements pour rassembler l'équipe nationale permettraient une meilleure inclusion. Cependant, et étonnamment, très peu de personnes de Montréal étaient présentes lors de la dernière formation des élu-e-s, alors que cette formation avait lieu à Montréal. Si on veut que cette solution fonctionne, il faut que les élu-e-s de Montréal s'y investissent autant que les personnes hors Montréal.

La proximité des membres de l'équipe nationale de Montréal et l'effet de *gang* pourraient contribuer à la centralisation de l'information de l'avancement des tâches dans les mains des personnes vivant à Montréal. Les personnes de région pourraient donc se retrouver sans toutes les informations nécessaires pour avoir une vue d'ensemble de l'ASSÉ. Pour

¹⁴ Il est d'ailleurs envisagé que ces formations aient à l'avenir lieu en début et milieu de mandat.

remédier à cela, l'équipe nationale utilise le logiciel de travail *Podio*, qui permet une gestion des tâches adéquate et horizontale, peu importe l'emplacement géographique. Au début du mandat 2016-2017, les espaces *Podio* des différents comités et conseils ont été restreints aux membres des comités et conseils en question. Seul le conseil exécutif avait accès à tous les espaces de travail. Les membres d'un comité ne pouvaient donc pas voir ce que faisaient les autres comités, ce qui rendait plus complexe la collaboration inter-comités, collaboration qui est pourtant essentielle. Il a fallu attendre un mois, au Conseil de Coordination (CoCo), pour faire rouvrir les espaces *Podio*. Ils ont été rouverts suite à un CoCo haut en émotion, où de forts débats ont eu lieu sur la question. Nous avons remarqué que lors du vote sur la proposition, les délégations originaires de Montréal ont voté contre celle-ci, et les délégations hors Montréal ont voté pour, ce qui ne semble pas un hasard. Une possible explication de la situation 'est que les élu-e-s de Montréal n'ont pas besoin que tous les espaces des comités et conseils soient ouverts pour savoir ce qui se passe sur l'équipe nationale, alors que les élu-e-s hors Montréal en ont besoin. Malgré tout, le problème du partage de l'information au sein de l'équipe nationale est désormais affaire du passé, mais le maintien du logiciel *Podio* est primordial pour la continuation des bonnes dynamique qu'il y a maintenant sur l'équipe nationale.

Les groupes affinitaires

Beaucoup de groupes affinitaires et organisations de gauche sont présents et présentes à Montréal. Le fait de se regrouper de manière affinitaire est bien en soi, et nous comprenons très bien que cela fait du bien de *jaser de l'ASSÉ* avec des gens partageant nos opinions. Toutefois, ces dynamiques deviennent dangereuses lorsque ces groupes tendent à se formaliser. En effet, des groupes affinitaires institutionnalisés vont ramener leurs discussions tenues en vase en clos dans les instances de l'ASSÉ. Il devient alors très difficile pour les personnes n'ayant pas pu participer aux discussions préalables de modifier les idées et les propositions amenées par les membres organisés de ces groupes. Ces discussions retirent donc une partie du processus décisionnel des instances de l'ASSÉ. De plus, l'institutionnalisation de tels groupes affinitaires fait en sorte que ces dynamiques et ces groupes perdurent dans le temps, en devenant ainsi des acteurs politiques permanents à l'ASSÉ, sans redevabilité ni reconnaissance institutionnelle, rendant impossible tout encadrement de ceux-ci. Cela constitue à nos yeux du montréalocentrisme, car les groupes affinitaires qui causent des problématiques au sein de l'ASSÉ évoluent presque uniquement à Montréal. En effet, réussir à rejoindre un groupe affinitaire en n'étant pas géographiquement proche (dans la même ville) est presque impossible, ce qui fait en sorte que les discussions qui ont lieu en cercle clos dans ces groupes s'avèrent inaccessibles pour les militantes et militants de région.

Bien que ce ne soit pas une solution parfaite, ce qu'il est possible de faire pour contrer leur présence, parfois trop importante, est d'inviter les militantes et militants hors Montréal à

investir l'équipe nationale. Le but ici n'est pas de vider les assos locales de leurs militants et militantes les plus expérimenté-e-s, mais bien que les personnes qui croient avoir les capacités et l'expérience nécessaires pour être sur le national n'hésitent pas à s'y présenter. Un investissement régional des structures permettrait de réduire la présence des groupes affinitaires à l'intérieur de l'ASSÉ, et ainsi diminuer les tensions entre ceux-ci. En effet, lorsqu'un conflit éclate entre deux groupes affinitaires présents à l'ASSÉ, ces conflits y sont souvent transposés, et c'est très difficile pour les personnes hors Montréal de bien comprendre la situation. Sur une note plus positive, le début du mandat 2016-2017 a vu une majorité de militantes et de militants de l'équipe nationale provenir de régions hors Montréal. Par leur nombre, les militants et militantes de régions hors Montréal ont obligé et rendu incontournable un réinvestissement des structures de l'ASSÉ, telles le CoCo, ce qui est nécessaire à son bon fonctionnement.

SECTION 4 - SOLUTIONS

Bien qu'il n'existe pas de solutions miracles afin d'éliminer le montréalocentrisme, nous avons pensé à plusieurs solutions qui pourraient, nous l'espérons, l'atténuer considérablement, en plus de bénéficier à toute l'organisation nationale. La plupart impliquent surtout de faire attention à certains éléments particuliers et d'adopter certaines pratiques plus inclusives vis-à-vis des régions, mais une de nos solutions implique des modifications importantes aux statuts et règlements de l'ASSÉ. Nous espérons que ces solutions feront l'objet de discussions en congrès, et qu'une suite y sera donnée.

Conseil des régions

Les conseils régionaux, à l'ASSÉ, ont deux dimensions d'action. Une des dimensions est la coordination régionale, pour se mobiliser sur des enjeux propres aux régions où se trouvent les associations étudiantes. L'autre dimension est la coordination entre les associations étudiantes au sein de l'ASSÉ. Toutefois, les conseils régionaux autres que ceux de Montréal et de Québec échouent lamentablement dans ces deux dimensions. Tel qu'expliqué précédemment, les raisons de cet échec sont assez simples : d'abord, il n'y a pas assez d'associations étudiantes membres de ces conseil régionaux, et celles-ci sont souvent séparées par de trop grandes distances pour soit se coordonner régionalement, soit se préparer efficacement aux instances de l'ASSÉ. Également, vu le fort roulement de la population étudiante dans les régions hors Montréal et hors Québec, les conseils régionaux actuels sont toujours à recréer.

Au cours de l'hiver 2016, les associations étudiantes de région se sont organisées de manière informelle, par vidéoconférence, pour se préparer aux congrès. Cette organisation a été efficace et, pour la première fois depuis longtemps à l'ASSÉ, les associations étudiantes hors Montréal étaient tout aussi, voire davantage prêtes et organisées que les associations étudiantes montréalaises. Il s'agissait là d'une instance informelle qui réussissait là où les conseils régionaux hors Montréal et hors Québec avaient échoué, dans la dimension de coordination inter-assos.

Ce que nous proposons, c'est l'abolition des conseils régionaux hors Montréal et hors Québec, pour les remplacer par le Conseil des Régions (CDR) (voir annexe 1). Il s'agirait là d'un conseil régional regroupant les associations n'étant pas membres d'un conseil régional (Dans le cas présent, du FRAQ ou du CRAM). L'objectif est simple : c'est de donner la capacité aux associations étudiantes hors Montréal et hors Québec de se coordonner entre elles au sein de l'ASSÉ; mais aussi de leur donner une représentativité au CoCo ainsi qu'un budget, comme les autres conseils régionaux. En même temps, cette instance permettrait d'encadrer procéduralement la coordination et d'assurer la redevabilité des personnes s'en occupant.

Le CDR pourrait également permettre aux assos de région combattives de se coordonner afin de mettre sur pied des campagnes ou des actions inter-régionales. Par exemple, il serait possible que plusieurs assos ou régions décident de faire une action semblable simultanément au local, ce qui donnerait plus de visibilité à l'action en question et pourrait s'avérer motivant pour les militants et militantes au local, qui verraient que la lutte a lieu dans plusieurs régions du Québec. À certaines occasions, du matériel de mobilisation davantage adapté aux réalités régionales pourrait également être produit et diffusé. Le CDR permettrait aussi aux assos de région de tisser des liens entre elles, et potentiellement de créer une solidarité inter-assos. De plus, les assos rapprochées géographiquement pourraient s'aider dans la mobilisation ou faire des actions communes.

Par contre, nous sommes conscients et conscientes que le Conseil des Régions rend plus complexe la mobilisation sur les enjeux d'une région précise. La solution que nous voyons à ce problème, c'est l'investissement des structures en général déjà existantes dans les régions, comme les regroupements des groupes communautaires et les branches de la Coalition Main Rouge. Nous croyons donc que les associations étudiantes régionales membres de l'ASSÉ seraient capables de s'organiser beaucoup plus efficacement en investissant ces structures plutôt que d'essayer d'en créer de nouvelles. Bien entendu, ces instances ne sont pas permanentes, et il pourrait venir un temps où les conseils régionaux de l'ASSÉ hors Montréal et hors Québec seraient pertinents. C'est pourquoi nous soulignons ici qu'il est possible, et même nécessaire, de réévaluer la pertinence des conseils régionaux, et même du CDR au fil du temps, et que les Statuts et règlements de l'ASSÉ restent modifiables en tout temps. Les modifications que nous emmenons ici ne sont donc pas « coulées dans le béton ». L'objectif présentement, avec le CDR, est simplement de donner les mêmes outils et les mêmes chances aux régions de s'organiser entre elles, que Montréal et Québec ont déjà à leur disposition.

Ce que nous voulons également proposer pour le CDR, c'est la création du poste de Secrétariat au Conseil des Régions (voir annexe 2). Il y aurait deux élu-e-s sur ce poste, dont un ou une élu-e par le congrès ou le CoCo, et l'autre par le CDR. L'objectif de ce poste est qu'une personne puisse avoir la légitimité de repartir le CDR s'il venait à être inactif, à organiser les réunions et à le représenter aux instances appropriées. La raison pour laquelle un poste serait élu par le congrès est que nous croyons qu'il est plus difficile à cause de la distance géographique entre les associations étudiantes de région de repartir une instance. En effet, voir les personnes physiquement directement sur les campus serait presque impossible pour les assos membres du CDR, et un des seuls moments où cela arrive, c'est en congrès. Cette instance pourrait donc permettre de créer un certain engouement et de motiver les associations étudiantes à l'investir. Le CRAM et le FRAQ pourraient d'ailleurs faire de même si le principe fonctionne bien. Nous vous référons à la proposition de charte que nous avons construite pour le CDR (advenant sa création), à l'annexe 3 de ce texte de réflexion.

D'ailleurs, à propos du FRAQ, c'est son étude qui nous a permis de mieux saisir le fonctionnement et le non fonctionnement des conseils régionaux à l'ASSÉ. En effet, nous croyons qu'un conseil régional, dans sa forme actuelle, peut fonctionner seulement s'il y a un nombre suffisant d'associations étudiantes qui en sont membres. Le FRAQ est donc capable de fonctionner, contrairement par exemple au Conseil Régional de l'ASSÉ au Centre du Québec (CRACQ) où seule l'Association générale étudiante du Cégep de Drummondville (AGECD) est membre. Toutefois, s'il venait un moment où le nombre de membres du FRAQ venait à chuter, ou si le nombre de membres d'une autre ville venait à augmenter, un redécoupage pourrait être de mise.

Jumelage

Lorsque nous avons pensé à créer le Conseil des Régions, nous avons pensé au risque de polarisation qu'une telle instance pourrait créer. En effet, le but du CDR est d'équilibrer les capacités organisationnelles entre Montréal, Québec et les régions. Une dynamique qui risque d'arriver, si rien n'est fait, est de polariser les associations étudiantes selon l'appartenance à ces *blocs*, ce qui est complètement à l'opposé de l'objectif du CDR, qui est d'augmenter la communication et la coordination interne à l'ASSÉ. Cette critique ne vient pas rendre désuet le CDR, mais bien montrer qu'il doit fonctionner en synergie avec d'autres initiatives. Ce qui a déjà été fait à l'ASSÉ, et ce que nous aimerions emmener de manière statutaire, c'est de jumeler des associations étudiantes entre elles. Ainsi, des liens pourraient être formés entre les conseils régionaux, et les blocs Montréal/Québec/Région ne seraient plus fixes, mais bien inter reliés entre eux, ce qui éviterait des dynamiques de polarisation.

Ces jumelages seraient adoptés pendant l'été par le CoCo, pour que des liens puissent être créés entre les assos dès le début de l'année, et que le jumelage soit le plus effectif possible. Le jumelage des associations étudiantes pourra prendre en compte les forces, faiblesses et dynamiques des différentes associations, pour qu'elles puissent être complémentaires les unes aux autres, ce qui nous semble être une excellente façon de favoriser l'entraide. Globalement, le but est que les assos avec un niveau de mobilisation plus élevé puissent venir en aide à celles qui ont un niveau de mobilisation plus faible, et qu'il y ait une communication efficace, et potentiellement des liens d'amitié, entre des associations n'étant pas dans les mêmes conseils régionaux.

Institutionnellement à l'ASSÉ

Afin que cette pratique soit bien implantée dans notre association nationale, il importe d'établir des bases écrites dans nos statuts et règlements. Ce nouveau règlement ne viserait pas à obliger les associations étudiantes locales à se jumeler entre elles ni à leur imposer une manière de le faire, mais bien à mettre de l'avant cette pratique et ses bienfaits. Il s'agirait ici

d'une recommandation afin d'inciter deux associations, issues de conseils régionaux différents, à communiquer entre elles. Cette inscription aux statuts et règlements ne désignerait pas une association à une autre, mais favoriserait une pratique qui devrait améliorer la communication interne de l'ASSÉ et qui facilitera le travail au sein des associations locales.

La tâche de créer les jumelages serait remise à l'exécutif avant d'être adoptée en CoCo, qui aurait comme devoir d'établir les meilleurs liens possibles pour chaque association. Pourquoi le CoCo? Parce qu'il regroupe des membres de comités venant d'un peu partout au Québec, et qui ont vécu des réalités fort différentes lorsqu'elles et ils militaient au local. De plus, les conseils régionaux sont membres du CoCo et disposent d'un droit de vote et de proposition, ce qui permettrait d'amener la vision de militantes et militants de chaque région. Le CoCo, qui se réunit mensuellement, pourrait facilement modifier un jumelage ou corriger une situation si l'on se rend compte qu'elle est problématique et qu'elle ne contribue pas à la bonne communication et aux bonnes relations entre les associations. Cela resterait modifiable en congrès, mais nous croyons que le jumelage préalable devrait être fait en CoCo, étant donné qu'il peut prendre un certain temps à décider et qu'il se réunit pendant l'été, contrairement au congrès.

Comment établir la communication entre les associations jumelées :

Bien que l'on jumelle deux associations ensemble, rien ne confirme qu'elles communiqueront entre elles. L'équipe nationale aurait une place importante afin que cette pratique soit implantée et mise de l'avant au local. Les membres du conseil exécutif et du comité de mobilisation qui s'assurent du suivi d'une association devraient les encourager à entrer en contact avec l'association jumelée à la leur. Cette communication peut se faire sous plusieurs formes et à des fréquences différentes, mais nous conseillons qu'elles se parlent au moins une ou deux fois par mois. Il peut s'agir d'une conversation téléphonique ou d'un appel par vidéoconférence, peu importe, mais de mentionner ce qu'il se passe dans notre asso, de nos réalités, de nos plans pour la session permettra d'avoir une autre vision des choses et de se sentir moins seul-e-s, tout en permettant de tisser des liens avec une asso partageant des réalités différentes des nôtres.

Utilisation de *Skype*¹⁵

Afin de mettre en application les deux solutions précédentes, en plus de permettre l'inclusion des militants et militantes de région au sein de l'équipe nationale, une bonne utilisation de *Skype* est essentielle. Et nous insistons sur ce point : une bonne utilisation de

¹⁵ Nous sommes conscients et conscientes que *Skype* est un logiciel propriétaire. Toutefois, notre faible niveau de connaissance dans les logiciels de vidéoconférence fait en sorte que nous nous référons dans ce texte à *Skype* pour ce sujet. Ça pourrait d'ailleurs être un sujet de discussion en congrès!

Skype... En effet, si nous devons communiquer avec une personne par *Skype*, il est essentiel de bien l'inclure, en s'assurant qu'il y ait une bonne qualité de son, une vision de tout le monde avec la caméra pour qu'elle puisse bien voir et entendre ce qui se passe, ainsi qu'un système efficace de tours de parole pour s'assurer qu'elle puisse s'exprimer autant que les personnes présentes physiquement. Trop souvent, l'utilisation de *Skype*, malgré les bonnes intentions des gens qui l'utilisent, se fait plutôt maladroitement, avec un son de piètre qualité et souvent une mauvaise image, voire pas d'image du tout. Or, assister à une rencontre en entendant difficilement ce qui est dit et en ne voyant pas l'expression des personnes qui parlent, est très pénible et nuit beaucoup à la participation au sein de celle-ci. En effet, lorsque nous sommes la seule personne présente par *Skype* et que les personnes présentes physiquement, souvent assises autour d'une table, se mettent à discuter entre eux sans se soucier de nous inclure, par exemple en ne faisant pas attention de parler dans le micro et en ne regardant jamais dans notre direction, la rencontre devient rapidement très désagréable, voire insupportable, et cela rend l'implication plus difficile.

De plus, avec des efforts et une volonté collective, il est tout à fait possible de tenir des rencontres fort agréables à distance. Par exemple, au CRAMo, nous avons fait presque toutes nos rencontres par *Skype*, parfois à partir d'une dizaine de lieux différents, et cela s'est généralement très bien déroulé, malgré les difficultés rencontrées au début. Dans les derniers mois, à notre grande joie, une grande amélioration s'est également faite en ce sens lors des CoCo. En effet, même si le premier CoCo fut très difficile, la cohabitation entre *Skype* et la rencontre physique se déroule maintenant plutôt bien. Nous espérons que cette bonne dynamique perdure, même lorsqu'il y aura moins de militantes et militants de régions au sein de l'équipe nationale. De même, *Skype* devrait être utilisé pour inclure les militants et militantes de régions dans tous les contextes qui s'y prêtent¹⁶, que ce soit les rencontres de l'exécutif national, de comités, les suivis entre l'interne de l'exécutif et les assos de régions (sans diminuer le nombre des tournées, bien entendu!), les projets et rencontres inter-assos diverses... bref, *Skype is the limit!*

Préparation aux congrès

Bien que le CDR et le jumelage des assos devraient aider à la préparation de toutes les assos au congrès, d'autres pratiques devraient être ré-encouragées, telles que l'envoi des propositions en avance afin de permettre aux délégué-e-s d'y réfléchir avant les congrès, et idéalement d'avoir des positions d'assemblée générale plus précises; la communication par ASSÉ-support ou les tournées d'appel pour informer les assos sur des sujets spécifiques, ainsi que la préparation par l'interne de l'ASSÉ en charge de faire le suivi avec l'asso des délégué-e-s qui en ont besoin avant le congrès.

¹⁶ Afin d'éviter toute confusion, nous ne considérons pas que les congrès entrent dans cette catégorie.

Également, une règle d'or pour s'assurer que les congrès soient inclusifs est que si un enjeu ne concerne que Montréal, il devrait être traité autant que possible à Montréal, par exemple au CRAM, et ne pas prendre trop de place dans les congrès de l'ASSÉ. Par contre, si un enjeu est discuté dans les cercles clos montréalais mais qu'il ne concerne pas seulement Montréal, les assos de Montréal devraient s'assurer que les débats sortent de Montréal, notamment avec l'utilisation d'ASSÉ-support et des tournées d'appel. D'ailleurs, idéalement, les enjeux concernant d'autres associations que celles de Montréal ne devraient tout simplement pas être discutés en majorité dans les cercles clos montréalais, et une inclusion de toutes les assos dans les débats devrait se faire, dans la mesure du possible, tout au long des discussions.

Durant les congrès, une attention devrait également être portée aux dynamiques montréalocentristes. Bien que cela soit plus facile à dire qu'à faire, il serait important que le phénomène des dynamiques de couloir soit expliqué au début de chaque congrès. Cela doit commencer par une sensibilisation pour que les délégué-e-s fassent attention afin de ne pas faire référence dans leurs interventions à des éléments que les assos ne peuvent pas toutes comprendre. Mais ce serait également aux autres assos, et potentiellement à la garde du senti, de signaler ces problèmes lorsqu'elles en prennent conscience, et de tenter d'explicitier le tout. L'idéal serait que si une asso sent que des dynamiques informelles se glissent dans les débats, qu'elle puisse le mentionner au micro et qu'autant que possible, une asso prenne l'initiative de nommer et d'expliquer ces dynamiques. Nous vous invitons d'ailleurs à relire la section 3.1 du petit livre mauve¹⁷ sur l'élitisme, qui décrit bien plusieurs des problèmes que nous dénonçons. Nous insistons également sur le fait que, même si cela n'est pas mentionné explicitement dans chaque paragraphe de la section, les assos et les personnes qui profitent de cet élitisme se trouvent bien souvent à Montréal.

Connaissances du fonctionnement et de l'historique de l'asso et de l'ASSÉ

Dans un autre ordre d'idées, il serait intéressant de s'assurer en début d'année que les exécutantes et exécutants des assos savent ce qu'est l'ASSÉ, son fonctionnement avec son exécutif, ses comités et ses instances, les ressources que l'ASSÉ peut fournir aux assos, qui contacter en cas de besoin... Bref, qu'un atelier du genre « ABC de l'ASSÉ » puisse leur être donné si un besoin se fait sentir. Également, des ressources très pertinentes telles que LaTotale.info pourraient être davantage publicisées et le matériel de mobilisation pertinent devrait y être déposé plus systématiquement, à commencer par le matériel de mobilisation des campagnes nationales.

¹⁷ Le Petit livre mauve de l'ASSÉ, adopté au congrès d'orientation des 18, 19 et 20 mai 2013, est disponible au lien suivant : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2014/09/petit-livre-mauve.pdf>

Un autre élément qui pourrait aider les assos à être plus autonomes et à avoir de meilleures connaissances historiques, autant de l'ASSÉ que de leur asso locale, serait d'abord de les aider à développer ce qu'on pourrait nommer une « culture d'archives ». Cela implique de faire, autant que possible, des bilans annuels, des bilans d'instances, d'archiver les documents pertinents... et de bien classer le tout! La création d'un « cahier de succession », qui donne des informations sur les instances, le fonctionnement, les contacts et les documents pertinents de l'asso, est également une solution intéressante. L'AFESH-UQAM vient d'ailleurs de mettre à jour un tel guide, dont le modèle pourrait être partagé et repris par d'autres assos! L'équipe nationale, ou encore l'asso jumelée à une asso qui a moins d'expérience en ce sens, pourraient aider les assos qui en ont besoin à bien s'organiser sur cet aspect. Également, les camps de formation de l'ASSÉ pourraient être une bonne occasion pour transmettre certaines connaissances aux nouvelles militantes et nouveaux militants sur l'histoire de l'organisation. Un atelier à ce sujet pourrait par exemple être donné de temps en temps, par exemple au camp de formation hivernal, idéalement avec un atelier en simultané étant donné que le sujet peut être redondant pour d'autres militants et militantes. D'ailleurs, il faudrait porter attention à la diffusion des camps de formation, car particulièrement pour les assos éloignées qui doivent organiser elles-mêmes un transport, un certain délai d'organisation est nécessaire. Ainsi, même lorsque le lieu précis et les ateliers restent à confirmer, il est important de commencer à diffuser les dates et la région où se déroulera le camp le plus tôt possible.

Contact avec l'équipe nationale

Même avec toutes ces solutions, un contact régulier et de qualité avec l'équipe nationale reste essentiel. En effet, les militantes et militants de l'équipe nationale peuvent apporter une aide précieuse aux assos qui peuvent être en difficulté ou aux prises avec une grosse lutte locale, en plus de les tenir informées et de les aider à s'approprier la campagne nationale. Toutefois, nous sommes conscients et conscientes que l'équipe nationale n'est pas toujours investie autant qu'on le souhaiterait, ce qui fait en sorte qu'il n'est pas toujours possible pour les gens qui la composent d'assurer un suivi idéal et d'apporter toute l'aide dont les assos pourraient avoir besoin. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, la majorité de ses membres vivent généralement à Montréal, et se déplacer en régions éloignées, bien que ce soit nécessaire, s'avère long et coûteux. Ainsi, le but de nos solutions est de trouver des alternatives afin d'améliorer l'inclusion des régions et de faciliter leur mobilisation, mais celles-ci ne remplacent pas pour autant l'équipe nationale, qui continuera toujours de jouer un rôle important pour les assos de région, mais également pour l'ensemble des assos membres de l'ASSÉ!

ANNEXE 1 – AVIS DE MOTION CONSEIL DES RÉGIONS

1. Au Chapitre 5, Article 21.

Que l'on remplace le point 1

(1. Il peut exister jusqu'à neuf (9) Conseils régionaux au sein de l'ASSÉ. Ils sont regroupés de la façon suivante : Sud-Est, Montréal, Québec, Centre du Québec, Laurentides, Est du Québec, Outaouais, Saguenay/Lac St-Jean et Abitibi-Témiscamingue)

par

1. Il peut exister jusqu'à trois (3) Conseils régionaux au sein de l'ASSÉ. Ils sont regroupés de la façon suivante : Montréal, Québec, Régions hors Montréal et hors Québec (Conseil des Régions)

Que la première phrase du point 2 de l'Article 21 se lise comme suit :

À partir du moment où il y a trois (3) associations étudiantes membres dans une des trois (3) régions, un Conseil régional peut être mis sur pied.

2. Au Chapitre 5

Ajouter l'Article 25 suivant et décaler la numérotation des autres articles en conséquence.

ARTICLE 25 : SECRÉTARIAT DU CONSEIL DES RÉGIONS

Il y a deux (2) postes de Secrétaire du Conseil des Régions. Un (1) des postes du Secrétariat du Conseil des Régions est élu en congrès en suivant la procédure d'élections habituelle. L'autre poste est élu selon la procédure d'élections prévue dans la charte du Conseil des Régions. Leurs tâches sont les suivantes :

1. Mettre sur pied le Conseil des Régions lorsque ce dernier est en dormance.
2. Diffuser l'avis de convocation du Conseil des Régions et s'assurer de la présence des délégations convoquées.
3. Représenter le Conseil des Régions dans les instances de l'ASSÉ

ANNEXE 2 – AVIS DE MOTION JUMELAGE

Au chapitre 2

Ajouter l'Article 9 suivant et décaler la numérotation des autres articles en conséquence.

ARTICLE 9 : JUMELAGE

Chaque association membre de l'ASSÉ est invitée à être jumelée à une autre afin d'améliorer la communication, la coordination et les relations inter associations.

1. Le Conseil exécutif définit les jumelages entre les associations durant l'été pour ensuite le faire adopter en Conseil de coordination avant le début de la session d'automne. Ces jumelages sont faits en considérant les réalités et les objectifs de chaque association et afin qu'elles contribuent l'une à l'autre.

2. Ces jumelages peuvent être modifiés en tout temps par le Conseil de coordination, généralement à la demande des associations.

3. Les jumelages se font entre associations de conseils régionaux différents.

4. Le congrès peut en tout temps modifier ou révoquer ces jumelages.

5. Les associations peuvent, à tout moment, révoquer ce jumelage s'il ne leur convient pas.

ANNEXE 3 – STATUTS ET RÈGLEMENTS DU CDR

Statuts et règlements du CDR (Conseil des Régions)

Description générale

1. Les différentes organisations qui acceptent les présents Statuts et règlements sont regroupées dans une organisation qui porte le nom de Conseil des Régions et qui a pour acronyme « CDR ».

2. Le CDR est une organisation qui agit en tant que conseil régional de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) pour les régions hors Québec et hors Montréal. À ce titre, le CDR se conforme à toutes les dispositions des Statuts et règlements de l'ASSÉ, ainsi que les décisions et mandats de congrès le concernant.

3. Le CDR sert à coordonner et à développer le syndicalisme étudiant au niveau des associations étudiantes de région membres de l'ASSÉ ou ayant une culture militante combative, à faire le lien entre les différentes luttes étudiantes à caractère régional ainsi qu'à participer aux mobilisations générales de l'ASSÉ. Pour ce faire, il doit être un lieu d'échange, de discussion et d'action entre les différentes associations locales afin de défendre leurs intérêts :

3.1 Par la promotion, le développement et la protection par tous les moyens nécessaires des intérêts matériels, professionnels, académiques et sociaux des étudiants et des étudiantes;

3.2 En facilitant les relations des différents membres du CDR entre eux ainsi qu'avec les autres organisations étudiantes non membres du CDR;

3.3 En assurant la diffusion d'informations pertinentes à ses membres et au sein des régions;

3.4 Par l'appui et le soutien aux autres luttes progressistes;

3.5 En s'assurant du bon fonctionnement des instances et des comités dont il s'est doté, s'il y a lieu.

Membres

4. Est réputé membre associatif du CDR toute association étudiante située à l'extérieur des villes de Québec et Montréal dont les mandats sont directement reliés à la promotion des luttes progressistes en solidarité avec les luttes étudiantes, et répondant à l'un des deux (2) critères suivants :

4.1 être affiliée à l'ASSÉ;

4.2 avoir participé à trois des quatre dernières réunions du CDR et avoir été proposé et accepté par le CDR comme nouveau membre.

5. Ont droit de proposition, d'appui et de vote aux réunions du CDR toutes les associations membres du CDR. Ont droit de parole, aux réunions du CDR toute personne qui assiste à une réunion du CDR.

6. Tout membre est considéré l'être tant et aussi longtemps qu'il n'est pas absent à trois (3) réunions consécutives. Les associations membres de l'ASSÉ redeviennent automatiquement membre du CDR dès leur première présence à une de ses rencontres.

Réunions

7. Une réunion ordinaire du CDR doit être convoquée par un ou une des secrétaires de celui-ci avec un préavis minimal de cinq (5) jours. Pour être valide, la convocation doit inclure une proposition d'ordre du jour et être communiquée aux membres.

8. Une réunion extraordinaire du CDR peut être convoquée par la coordination de celui-ci ou à la demande formelle du tiers (1/3) des membres. Le préavis minimal est alors de deux (2) jours, et la réunion ne doit concerner qu'un seul sujet. Ce sujet doit être mentionné dans la convocation, qui doit être communiquée dans les plus brefs délais aux membres.

9. Une réunion ordinaire ou extraordinaire du CDR a les pouvoirs suivants :

9.1 Coordonner des actions inter-régionales;

9.2 Aider à la coordination des mobilisations générales de l'ASSÉ au niveau régional;

9.3 Appuyer et soutenir les membres dans leurs luttes locales;

9.4 Se doter de ses propres publications et organes d'information;

9.5 Créer les comités nécessaires à l'atteinte de ses objectifs (mobilisation, recherche; information, ...);

9.6 Administrer le budget du CDR;

9.7 Élire ou destituer les responsables élu-e-s du CDR.

10. Le quorum pour toute réunion est fixé à 50 % +1 des membres du CDR.

11. Le code de procédures utilisé pour encadrer toute réunion du CDR est celui en vigueur au même moment à l'ASSÉ. Les clauses des présents Statuts et règlements ont préséance sur ce code en cas de conflit.

Responsables élu-e-s

12. Le CDR doit élire chaque année (avant le congrès annuel ou dès qu'un poste se retrouve vacant) jusqu'à trois (3) personnes membres en règle de l'ASSÉ comme délégué-e-s au Conseil de Coordination (CoCo) de l'ASSÉ. L'identité de ces personnes doit rapidement être communiquée au Conseil exécutif de l'ASSÉ.

12.1 Chaque délégation de plus d'une personne doit être composée d'au moins une femme et d'un maximum de deux hommes.

12.2 Chaque délégué-e doit se conformer à l'annexe D des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

13. Le CDR doit élire chaque année (avant le congrès annuel ou dès que le poste se retrouve vacant) un ou une secrétaire dont les responsabilités, en collaboration avec la ou le secrétaire élu-e en congrès, se résument à :

13.1 Convoquer les réunions du CDR;

13.2 Assurer le suivi des dossiers traités;

13.3 Porter assistance, sur demande, aux associations membres;

13.4 Voir au bon fonctionnement général du CDR;

13.5 Voir à la tenue de livres et autres documents concernant les états financiers du CDR;

13.6 S'assurer de la rédaction et de la conservation de procès-verbaux des réunions du CDR.

14. La destitution d'un ou d'une responsable élu-e doit être votée aux deux tiers (2/3) des membres votants.

Finances

15. Le CDR est responsable :

15.1 d'assurer son propre financement en se conformant aux Statuts et règlements de l'ASSÉ ;

15.2 d'assumer les frais de subsistance et de transport de ses délégué-e-s au CoCo de l'ASSÉ, lorsque la distance géographique le permet;

15.3 d'aviser immédiatement le CoCo de l'ASSÉ dans l'éventualité où de graves problèmes financiers surviendraient.

Documents

16. Les procès-verbaux des réunions du CDR ainsi que les Statuts et règlements de celui-ci sont du domaine public.

17. Les présents Statuts et règlements peuvent être modifiés par avis de motion accepté en réunion ordinaire par les deux tiers (2/3) des membres votants, parmi lesquelles les deux tiers (2/3) des membres votants qui sont également membres de l'ÂSSÉ.